



Assurance voiture contrat par mail ???

Par **sechane**, le **06/01/2010** à **15:18**

Bonjour, je vous contacte pour ma belle mère alors voila la situation : jusqu'a présent elle était assurée tout risque, son dernier fils vient d'avoir son permis elle s'est donc renseignée par mail auprès de son assurance voiture pour pouvoir rajouter son fils comme conducteur... Depuis son fils a habité la voiture de sa mere, sauf l'assurance maintenant depuis le mail l'a passé au tiers comme ça sans raison, elle voulait juste rajouter un conducteur...et pensant etre dans son bon droit parce que de toute facon elle n'avait rien signé elle pensait que les frais seraient payés, ben non ils disent qu'ils n'avaient pas besoin de sa signature ... donc grosse embrouille elle va se faire avoir.....ou a t'elle telle un recours ?? merci d'avance pour votre aide.

Par **MCOU**, le **10/01/2010** à **00:28**

bonjour, j'ai eu des nouvelles concernant ton litige, j'ai un peu le meme probleme, j'ai lancé des demandes de devis sur le net, je n'ai rien signé et maintenant il me demande de payer 460€.